



## COMPTE RENDU : COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION #5

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022

### OBJECTIF(S) DE LA SÉANCE

- REPRÉCISER LE CADRE ET LES PRINCIPES DE BASES DE L'EXPÉRIMENTATION. REPRÉCISER LE CADRE DE LA RÉFLEXION ET DE LA PRISE DE DÉCISION SUR LE CONVENTIONNEMENT ET LE TAUX DE COTISATION.
- DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTS LIEUX DE DISTRIBUTIONS AUTOUR D'ATELIERS AVEC UN REPRÉSENTANT POUR CHAQUE POINT DE VENTE (LA CAGETTE, L'ESPERLUETTE, VRAC, LA CINQUIÈME SAISON, LE MARCHÉ PAYSAN). L'OBJECTIF DE CET ATELIER EST DE PERMETTRE AUX MEMBRES DU COMITÉ D'EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LE FONCTIONNEMENT DES LIEUX DE DISTRIBUTIONS, POUVOIR ÉCHANGER AVEC LES REPRÉSENTANTS ET EN PARTICULIER CONCERNANT LES PRODUITS PROPOSÉS, LES PRIX, LA GOUVERNANCE ET PLUS ENCORE.
- ABORDER LES CONDITIONS DE COTISATIONS DE LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE, LE MONTANT, LE NOMBRE DE PERSONNES CONCERNÉES PAR FOYER..

### ATELIER LA PLACE DU MARCHÉ :

>> L'OBJECTIF DE CET ATELIER EST DE FAIRE DÉCOUVRIR AUX MEMBRES DU COMITÉ CITOYEN LES 5 POINTS DE VENTES PROPOSÉS PAR LE COMITÉ LOCAL. CONSTITUTION DE 5 GROUPES, CES GROUPES PASSERONT SUR 3 TABLES DIFFÉRENTES. LES 5 POINTS DE VENTES SONT:

- > MARCHÉ PAYSANS PRÉSENTÉ PAR ARIANE ET VINCENT
- > VRAC & COCINAS PRÉSENTÉ PAR LAURE
- > L'ESPERLUETTE PRÉSENTÉ PAR MATHIEU
- > LA CAGETTE PRÉSENTÉ PAR CHARLES ET GREGORI
- > 5ÈME SAISON PRÉSENTÉ PAR THOMAS

### Ce qu'on retient :

- AMBITION COMMUNE DE PRIORISER DES LIEUX DE VENTES CONVIVIAUX ET AVEC DE LA MIXITÉ. POUR CONSERVER LA MIXITÉ, ÉVITER LE PLUS POSSIBLE LES DÉCLARATIONS ET JUSTIFICATIFS DE REVENUS.
- DÉPLOYER LES INITIATIVES PLUTÔT QUE DE LES FAIRE GROSSIR (QUE ÇA NE SE TRANSFORME PAS EN UN HYPERMARCHÉ)
- IMPORTANCE D'ALLER VOIR LES DIFFÉRENTS LIEUX DE VENTE POUR S'APPROPRIER LES LIEUX
- DÉVELOPPER UNE CHARTE COMMUNE ENTRE LES POINTS DE VENTE POUR LA CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE
- PRÉFÉRENCE POUR DES PRODUITS : NATURELS, BIOS, ÉTHIQUES, LOCAUX, ISSUS D'UNE AGRICULTURE RAISONNÉE GRÂCE À LA CONNAISSANCE ET AUX LIENS AVEC LES PRODUCTEURS ET DE LEURS PRATIQUES; PLUTÔT QUE DE SE RÉFÉRER À DES LABELS OU DES MARQUES.
- OFFRIR UNE VARIÉTÉ DE PRODUITS POUR PERMETTRE UN CHOIX POUR TOUS (HABITUDES, CULTURES...)
- RESPECTER LE PRIX DU PRODUCTEUR, LUI DONNER LA CAPACITÉ DE VIVRE DE SON TRAVAIL. ÉTABLIR UNE RELATION DE CONFIANCE ENTRE LES PRODUCTEURS ET LES CONSOMMATEURS.
- IDÉE DE BÉNÉVOLAT ET CHANTIERS PARTICIPATIFS POUR AIDER PONCTUELLEMENT LES PRODUCTEURS LOCAUX

## ATELIER 2 : SCÉNARIOS DE COTISATION

>> POUR LE DÉPLOIEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION, LE COMITÉ DISPOSE DE 150 000€ PROVENANT DE FONDS DE LA FONDATION CARASSO, LA VILLE ET MÉTROPOLE DE MONTPELLIER ET DE L'ÉTAT/BANQUE DES TERRITOIRES.

→ ON PART DE 7 SCÉNARIOS DIFFÉRENTS ; L'OBJECTIF EST DE FAIRE RÉAGIR LES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES POINTS POSITIFS ET NÉGATIFS DANS LE BUT DE L'APPLIQUER À LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE.

### Ce qu'on retient :

- DONNER LA POSSIBILITÉ À CEUX QUI ONT LE PLUS DE MOYENS DE COTISER PLUS
- NE PAS FIXER UN MONTANT COMMUN À TOUS, IL FAUT TENIR COMPTE DE LA RÉALITÉ SOCIALE. MAIS VOLONTÉ QUE TOUT LE MONDE COTISE SOUS FORME DE COTISATIONS DIVERSIFIÉES ET ADAPTÉES À CHAQUE SITUATION.
- IDÉE DE "CONTRÔLE" CONCERNANT LA PART DE COTISATION ET LE MONTANT ALLOUÉ SANS REMETTRE EN QUESTION LA DIGNITÉ DES PERSONNES. VOLONTÉ D'AVOIR DES POINTS DE REPÈRES SUR LESQUELS SE RÉFÉRER (EX: GRILLE DE REVENU, RESTE À VIVRE, NOMBRE D'INDIVIDU PAR FOYER). CES GRILLES SERAIENT ÉTABLIES PAR LE COMITÉ ET INDICATIVES. ENSUITE, CHACUN SERA AUTONOME CONCERNANT LE CHOIX DE SON TAUX DE COTISATION. → FAVORISER LA CONFIANCE !
- POUR QUE CETTE CONFIANCE PERDURE, IDÉE DE FAIRE DES GROUPES DE DISCUSSION/SENSIBILISATION/CONSCIENTISATION AFIN D'EXPLIQUER ET RAPPELER LES ENJEUX DE L'EXPÉRIMENTATION DE LA CAISSE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS AFIN D'ÉVITER LES POSSIBLES "TRICHES"
- IL FAUT POUVOIR INDIQUER SES REVENUS DÉCLARÉS ET NON DÉCLARÉS, AVOIR QUELQU'UN DE CONFIANCE À QUI ON PUISSE PARLER
- EST-CE QU'ON PREND EN COMPTE LES ENFANTS DANS LE FOYER? RÉPONSES DIVERGENTES, POUR CERTAINS IL FAUDRAIT ATTENDRE AFIN DE FAIRE BÉNÉFICIER LE PLUS DE FOYERS POSSIBLES DANS UN PREMIER TEMPS. POUR D'AUTRES IL EST IMPORTANT DE PRENDRE LES ENFANTS EN COMPTE, DONC LA TAILLE DU FOYER DANS LE BUDGET ALLOUÉ.
- MONTANT DE LA COTISATION: AUTOUR DE 10 EUROS AU MINIMUM (VARIABLE EN FONCTION DE LA SITUATION), POSSIBILITÉ DE METTRE PLUS, POTENTIELLEMENT MODULABLE AU MOIS?
- IDÉE QUE LE COMITÉ CITOYEN DÉFINISSE 2-3 SCÉNARIOS PUIS VOTE

>> DANS TOUS LES CAS, IL EST POSSIBLE DE FIXER DES RÈGLES ET D'EN DÉFINIR LES EXCEPTIONS SELON LES SITUATIONS QUI APPARAISSENT. RIEN N'EST GRAVÉ DANS LE MARBRE.

### POINTS À ÉCLAIRCIR:

- D'OÙ VIENNENT LES SUBVENTIONS ? PAS ASSEZ CLAIRES + LA DURÉE
- NOM DE LA MONNAIE ?
- ACCENTUER SUR LA NOTION D'EXPÉRIMENTATION !